

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	12 décembre 2024	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	12 décembre 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49

Séance du 18 décembre 2024

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-huit décembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, Salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 37

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Guy AVENIA, M. Guy BOURRAS, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : 12

Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à Mme Anne MIELNIK-MEDDAH
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Kevin AUGÉ
Mme Dorothée BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Jacques COURTAT
M. Éric GALLOIS, pouvoir à M. Didier MIGNON
M. Jean-Pierre BAUSSART, pouvoir à M. Nicolas SORET
M. Francis BOURSIN, pouvoir à Mme Olga LIGAULT
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir M. Xavier MARQUIS
Mme Isabelle CLAUDET, pouvoir à M. Didier MOREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Aide financière au déploiement et à la pérennisation de cabine de téléconsultation**

SAN/2024/114

Conseil communautaire du
18 décembre 2024**Objet : Aide financière au déploiement et à la pérennisation de cabine de téléconsultation**

(Voir la convention en pièce jointe)

VU le code général des collectivités territoriales,**VU** la délibération n°AG/2023/112 en date du 19 décembre 2023, portant modification des statuts de la Communauté de communes du Jovinien,**VU** l'arrêté préfectoral N° PREF/DCL/BCL/2024/0928, portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Jovinien,**VU** la délibération N°PETR/2024/94 autorisant le Président de la Communauté de Communes du Jovinien à signer le Contrat Local de Santé (CLS) du Nord de l'Yonne porté par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR),**CONSIDÉRANT** que le domaine de la santé reste la compétence exclusive de l'Etat, le bloc communal, inquiet pour ses habitants et régulièrement interpellé par ces derniers, est légitime pour prendre des initiatives du fait de sa relation directe avec la population qui lui demande d'agir, la santé constituant le troisième sujet pour lequel les élus locaux sont le plus sollicités,**CONSIDÉRANT** que la Communauté de Communes du Jovinien n'est pas classée en zone « sous dense » du fait du nombre de professionnels encore en activité à ce jour, mais qu'une tension importante dans l'accès aux soins est constatée néanmoins régulièrement au niveau de notre bassin de vie,**CONSIDÉRANT** que la Communauté de Communes du Jovinien souhaite intervenir en complément des acteurs du territoire (Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Centre Yonne) pour contribuer au développement de l'offre de santé et de soins sur son territoire,**CONSIDÉRANT** que pour cela, la Communauté de Communes du Jovinien prévoit d'encourager le recours et/ou le maintien d'offres de télémedecine, en complément d'autres actions engagées avec ses partenaires,**CONSIDÉRANT** l'intérêt, l'attractivité, l'aspect novateur du service de téléconsultation pour les administrés, mais aussi pour les personnes qui visitent ou qui travaillent sur notre territoire,**CONSIDÉRANT** l'élaboration du Contrat local de Santé du Nord de l'Yonne et sa signature programmée en janvier 2025,**VU** la commission des finances et la conférence des Maires du 10 décembre 2024,

VU l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 48

Contre : 1 (Mme Isabelle CLAUDET)

Abstention : 0

-FINANCE à hauteur de 3 000€ chaque professionnel de santé porteur d'un projet de déploiement ou de maintien de la téléconsultation sur le territoire de la communauté de communes du Jovinien,

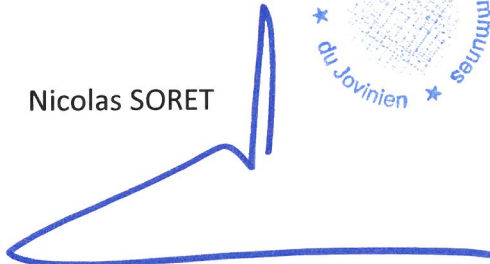
-INSCRIT les crédits correspondants au budget,

-AUTORISE le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des professionnels de santé,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à établir et signer avec chaque bénéficiaire la convention de partenariat, ainsi que tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

